

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Tricastin-seisme>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau  
en action > Juridique > Nos actions juridiques > **Non tenue au séisme d'un dispositif lié aux générateurs de vapeur du réacteur 1**

**16 mai 2012**

## **Non tenue au séisme d'un dispositif lié aux générateurs de vapeur du réacteur 1**

**Le 16 mai 2012, l'exploitant du Tricastin a déclaré à l'ASN un écart de conformité relatif à la non-tenue au séisme d'une colonne de niveau d'un réservoir de secours d'alimentation en eau des générateurs de vapeur du réacteur n° 1. Le Réseau "Sortir du nucléaire" a porté plainte.**

Le site du Tricastin abrite la centrale nucléaire exploitée par EDF dans le département de la Drôme, sur la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Cette centrale nucléaire est constituée de 4 réacteurs à eau sous pression d'une puissance de 900 MW chacun. Les réacteurs n° 1 et 2 constituent l'installation nucléaire de base (INB) n° 87, les réacteurs n° 3 et 4 constituent l'INB n° 88.

Le circuit d'alimentation de secours en eau des générateurs de vapeur fournit à ces derniers, en cas de défaillance de l'alimentation principale, l'eau nécessaire au refroidissement du réacteur. Il est également utilisé lors des phases de démarrage et d'arrêt du réacteur. Ce circuit comporte trois pompes indépendantes.

Le 13 avril 2012, dans le cadre de la prise en compte du retour d'expérience d'un événement significatif survenu sur la centrale nucléaire de Gravelines, l'exploitant de la centrale nucléaire du Tricastin a mis en évidence un écart de conformité relatif à l'absence de deux écrous sur les supports métalliques qui soutiennent le dispositif de mesure du niveau d'eau du réservoir du circuit de secours en eau des générateurs de vapeur du réacteur n° 1.

Après analyse de l'écart par les services d'ingénierie d'EDF, il s'est avéré qu'en cas de séisme, la colonne de niveau pourrait casser et générer une fuite de l'eau contenue dans le réservoir du circuit de secours d'alimentation en eau des générateurs de vapeur du réacteur. Le circuit d'alimentation de secours en eau des générateurs de vapeur ne serait alors plus en capacité de venir suppléer une éventuelle défaillance du circuit normal d'alimentation en eau des générateurs de vapeur.

En raison des conséquences que cet important écart de conformité aurait pu entraîner et de la déclaration tardive d'incident, le Réseau "Sortir du nucléaire" a déposé une plainte le 18 octobre 2012.

**Cette plainte a été classée sans suite par le Parquet de Valence le 10 juillet 2013.**

***Téléchargez notre plainte***



**Non tenue au seisme Tricastin - Plainte**

Pour en savoir plus sur cet incident :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Tricastin-seisme>